

## Actualité Douai

# Renvoyé à deux reprises, le procès opposant le syndicat Sud et Renault s'ouvre aujourd'hui

lundi 28.09.2009, 05:02 - La Voix du Nord



La procédure engagée porte sur le compte épargne temps des salariés de l'usine Renault. PHOTO ARCHIVES «LAVOIX»

### | L'AGENDA DE LA SEMAINE |

Le procès qui oppose le syndicat Sud Renault Douai et le site Renault Georges-Besse à Douai, renvoyé pour la deuxième fois le 21 septembre, a lieu aujourd'hui à 11 h. Le syndicat assigne en référé le constructeur pour obtenir la mise à zéro des compteurs épargne temps de l'ensemble des salariés. Certains doivent parfois plus de trois cents heures !

Certains salariés ont de quoi s'arracher les cheveux en lisant leur fiche de paye. « *Des salariés sont parfois redevables de quarante jours* », s'indigne le secrétaire général de Sud Renault Douai, Lionel Lereche. « *Un système anormal* » que dénoncera aujourd'hui leur avocate Anne-Sophie Audegond, face au juge des référés. « *Une épargne, c'est forcément du plus. Ce dispositif est prévu pour épargner du temps de travail et non pour s'endetter auprès de son employeur.* » Ainsi, lorsque les salariés ont été priés de rentrer chez eux durant les périodes d'inactivité, Renault a additionné ses heures sur le compte épargne temps collectif. Plutôt que de placer ses salariés en période de chômage technique, le site s'est constitué une épargne, obligeant son personnel à venir travailler des samedis ou lors de jours dits de « *période haute* » pour qu'ils rendent leurs heures. Une situation qui devient ubuesque selon le syndicat mais que Renault justifie par la flexibilité du travail. « Ils n'ont pas le droit puisque l'accord social de crise gèle la flexibilité », rappelle le syndicaliste.

L'inspection du travail a déjà invité à trois reprises la société Renault à régulariser cette situation. Que dira la justice ? • M-C. D.